

Systematique :

Cobitis taenia
**(Chordata,
Actinopterygii)**



Règne : Animalia
Embranchement : Chordata
Sous-embranchement :
Gnathostomata
Classe : Actinopterygii
Sous-classe : Neopterygii
Super-ordre : Teleostei
Ordre : Clupeiformes
Famille : Cobitidae
Nom français : Loche de rivière

Espèce réglementée
Source INPN

Protection

Communautaire :

Directive Habitats-Faune-Flore :
Annexe II

International :

Convention de Berne : Annexe III

De portée nationale :

Poissons protégés : Article 1

D'après l'atlas des poissons d'eau douce de France :

Description

La loche de rivière possède un corps allongé et comprimé latéralement. Sous chaque oeil se trouve une épine à deux pointes pouvant être dressée; la lèvre supérieure porte 6 barbillons. Le second rayon des nageoires pectorales est épaissi chez les mâles. Ligne latérale incomplète, écailles très fines. Dos brunâtre, flancs beiges; le corps est traversé par plusieurs bandes longitudinales tachetées. Nageoires dorsale et caudale avec rangées de points foncés. Longueur moyenne 5-10 cm, maximale 12 cm.

Habitat, moeurs et reproduction

Durant le jour, la loche de rivière s'enfouit dans le sédiment sablonneux. Elle ne le quitte qu'au crépuscule et de nuit pour fouiller le substrat à la recherche d'invertébrés benthiques (rotifères, copépodes, petits gastéropodes, vers et larves d'insectes). Les particules inconsommables aspirées avec la nourriture sont rejetées par les branchies. Le frai a lieu d'avril à juin; les oeufs, collants, sont déposés sur des pierres ou des racines. L'espèce est très exigeante en ce qui concerne la qualité de l'eau. Elle est classée comme menacée.